



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 7 juin 2014

Communiqué de presse

**Fin du mouvement de grève à la SARA :
Le préfet lève les mesures de réquisitions de stations services
au profit des services prioritaires**

La fin du mouvement de grève d'une partie des salariés de la SARA, qui bloquait les accès depuis mardi 3 juin, empêchant la distribution de carburant et par conséquent le réapprovisionnement des stations services de l'île, a été annoncée hier soir suite à un accord entre les parties.

L'approvisionnement normal en carburants peut ainsi reprendre dès ce matin.

Le préfet de la Martinique a donc décidé de lever les mesures de réquisitions.

Le réapprovisionnement des stations va se faire progressivement, le préfet maintient donc son appel au civisme afin de laisser les camions accéder aux stations et permettre une distribution dans le calme.

Il est rappelé que l'approvisionnement en jerricans et dans tout récipient transportable, qui pose de graves problèmes pour la sécurité des personnes, est interdit.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 / 06-96-28-34-42 -audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1